

 **DURÉE**
Une journée (7 h)

 **DATE(S)**
à définir

 **HORAIRES**
à définir

 **LIEU**
à définir

FSST17 - Saisir, constituer et suivre un dossier de saisine du conseil médical



OBJECTIF

A la fin de la formation, l'apprenant sera capable de :

- Connaitre les compétences des instances médicales
- Saisir le conseil médical sur AGIRHE
- Constituer un dossier de saisine complet
- Reconnaitre une situation qui relève des instances médicales
- Réaliser une saisine sur le logiciel AGIRHE
- Suivre un dossier de saisine et consulter l'avis rendu



PUBLIC VISÉ

Secrétaires de mairie, gestionnaires maladie



PRÉREQUIS

Avoir suivi la formation sur les congés maladie professionnelle et non professionnelle



CONTENU

- Cas de saisine du conseil médical
- Procédure à respecter et contenu du dossier
- Saisine sur AGIRHE et suivi du dossier
- Consultation de l'avis



MOYENS

Moyens pédagogiques :

Présentation logiciel
Apports de connaissances théoriques
Mises en pratique
Étude de cas

Moyens techniques :

Salle équipée : ordinateur, vidéoprojecteur et paperboard

Moyens d'encadrement :

Responsable ou gestionnaire des Instances Médicales

Moyens permettant le suivi et l'évaluation de la formation :

Suivi de l'exécution :

Signature de la liste d'émargement par 1/2 journée

Évaluation et certification le cas échéant :

Quizz final
Questionnaire de satisfaction
Attestation de fin de formation



MODALITÉ DE DÉROULEMENT

En présentiel